
Intitulé du GT : « évaluation des risques sanitaires liés à l'utilisation d'adjuvants pour la fabrication de la neige artificielle »

L'Afsset a été saisie le 18 juin 2005 par la Direction générale de la santé, la Direction de la prévention des pollutions et des risques et la Direction des études économiques et d'évaluation environnementale, pour procéder à une évaluation des risques sanitaires pour l'homme liés à l'utilisation d'adjuvants pour la fabrication de neige artificielle. La demande concerne un procédé industriel utilisant un adjuvant de nature biologique.

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par la participation à ce travail d'expertise collective.

✧ Rôle et missions du GT :

L'instruction de cette saisine sera conduite par un groupe de travail coordonné par l'Afsset et rattaché au Comité d'Experts Spécialisés « Evaluation des risques liés aux eaux et aux agents biologiques ». Ce comité, lui-même rattaché à l'agence, a pris en charge cette saisine lors de sa séance d'installation du 4 mai 2007 et a demandé la création d'un groupe de travail dédié.

Le groupe de travail aura en premier lieu à dresser un bilan international du statut réglementaire du procédé et un état de l'art des études de risques sanitaires disponibles sur son utilisation. Il pourra s'appuyer sur un travail que l'agence a commandé au Cemagref en 2005, et qui dresse un état des connaissances et des réglementations nationales ou recommandations de bonnes pratiques relatives à l'utilisation de ce procédé dans d'autres pays.

Puis, dans le cadre de l'évaluation des risques, le groupe veillera à traiter les points particuliers suivants :

- identifier les propriétés biologiques et toxicologiques du produit pouvant mener à un risque de nature chimique ou biologique ;
- analyser les informations relatives au processus de fabrication de la neige artificielle et aux modalités d'utilisation du produit ;
- évaluer l'efficacité du procédé d'inactivation des bactéries utilisées pour la fabrication du produit ;
- quantifier les sources d'émission ;
- identifier les méthodes utilisables pour la détection ;
- estimer les voies d'exposition et procéder à l'évaluation globale du risque, pour la population professionnelle en charge de la production de neige artificielle et pour la population générale lors des activités de sports d'hiver.

La caractérisation des risques devra prendre en compte aussi bien les effets du produit sur la santé humaine que les effets relatifs à un éventuel risque de prolifération de germes dans la neige produite.

Les conclusions de ces travaux devront être rendues pour la fin de l'année 2007.

Outre la participation aux séances communes du groupe de travail, dont la fréquence est d'une réunion mensuelle, les experts auront à contribuer à l'expertise collective par un positionnement et une relecture critique de publications, d'informations scientifiques et techniques, d'auditions... La participation attendue des experts est ainsi estimée à environ 1 à 2 journées par mois.

✂ Composition du GT

Le groupe de travail sera composé d'une dizaine de personnes.

Cinq experts du Comité d'Experts Spécialisés « Evaluation des risques liés aux eaux et aux agents biologiques » se sont portés candidats. Leurs compétences recouvrent la toxicologie, l'immunopathologie et les infections, la métrologie et la chimie des eaux, l'hydrogéologie, la modélisation et la mécanique des fluides.

Par cet appel à candidatures, la composition du groupe de travail sera élargie à des experts extérieurs dont les compétences relèvent des domaines suivants :

- santé & environnement (santé publique, sécurité sanitaire de l'environnement, environnement-écologie et écosystèmes),
- santé & travail (santé au travail, sécurité chimique et biologique au travail),
- analyse et évaluation des risques sanitaires.

Les compétences spécifiques recherchées sont mentionnées dans la fiche « compétences recherchées pour la constitution du groupe de travail »
